

CRÉER UN EMPLOI ASSOCIATIF



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES



Initiation



Gratuit



2



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La formation aborde les obligations légales liées au passage au statut d'association employeur : formalités d'embauche, déclarations obligatoires, convention collective, contrat de travail, paie, DSN, droit du travail, congés, charges sociales, etc. En s'appuyant sur des cas concrets, cette formation permet aux bénévoles de comprendre les obligations d'un employeur, d'avoir les éléments pour mesurer la pertinence de créer un emploi, et de connaître les formalités de base pour créer et gérer un emploi associatif.

Objectifs :

- Connaître les obligations sociales avant l'embauche,
- Connaître le coût d'un emploi.

Contenu :

- Code du Travail.
- Les déclarations obligatoires à l'embauche.
- La Déclaration sociale nominative.
- Le contrat de travail.
- La convention collective.
- Les charges sociales.

DATE(S) DE LA FORMATION

17 mars 2022
18h00-20h00

LIEU DE LA FORMATION

12 rue Frédéric Petit
Espace Dewailly
80000 Amiens

POUR S'INSCRIRE

STRUCTURE FORMATRICE



FORMATION
des
BÉNÉVOLES
le PORTAIL RÉGIONAL

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-hautsdefrance.org

Démarche collective animée par :

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Hauts-de-France

CRÉER UN EMPLOI ASSOCIATIF



0322925059



conseil@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure



FORMATION
des
BÉNÉVOLES
le PORTAIL RÉGIONAL

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-hautsdefrance.org

Démarche collective animée par :

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Hauts-de-France